



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique industrielle

Question écrite n° 35230

Texte de la question

M. Jacques Gasperrin interroge Mme la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi sur le pôle de compétitivité des Microtechniques. Selon le récent audit rendu public en juin 2008, ce pôle fait partie de ceux qui ont partiellement atteint les objectifs et doivent travailler à l'amélioration de certaines dimensions de leur action. Il souhaite connaître les orientations que le Gouvernement entend prendre pour les années à venir en ce qui concerne la politique des pôles de compétitivité et plus particulièrement celui des microtechniques.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Gasperrin](#)

Circonscription : Doubs (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 35230

Rubrique : Politique économique

Ministère interrogé : Économie, industrie et emploi

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 novembre 2008, page 9671

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)